

# Mairie de Châtelneuf

## Compte Rendu du Conseil Municipal du Jeudi 23 Juillet

**Présents :** PELARDY Marc Maire, YAHIAOUI Kamel Adjoint, MARINO Elisabeth Adjointe  
CHARLES Lionel, PASCAL Henri, DUCHEZ Norbert, MURE Anthony, JOANDEL Stéphanie, ROCHETTE Marie France.

**Excusés :** CHAZAL Guillaume Conseiller

**Secrétaire de Séance :** M. YAHIAOUI Kamel

**20h30 : M. le Maire ouvre la séance et présente l'ordre du jour :**

- Délibération et désignation des Délégués au CNAS,
- Délibération pour renouvellement Commission Communale de Impôts (CCI),
- Délibération sur la Commission Appels d'Offres (CAO),
- Ecole : Planning, recrutement, travaux,
- Pôle Technique Intercommunal,
- Voirie 2020,
- Questions diverse

**1- Délibération et désignation des Délégués au CNAS :**

M. Le Maire demande que deux personnes représente cette Commission. Elle se constituera d'un(une) élu(e) et d'un(une) agent employé(ée) de la Mairie. Les désignées sont Mme JOANDEL Stéphanie Conseillère et Mme MORDAC Caroline Secrétaire de Mairie ? Le CM accepte à l'unanimité.

**2- Délibération pour renouvellement Commission Communale des Impôts :**

M. Le Maire explique au nouveau élu, la fonction et l'utilité de la CCI, à chaque nouveau mandat une CCI doit être créer. Celle-ci est composée d'élus de la commune dont le Maire, de personnes du village et, de deux personnes de village voisin. La commission comptera 6 titulaires, 6 suppléants. M. Le Maire demande que les élus fassent des propositions de noms comme le prévoit la loi. M. CHARLES propose que le CM fasse un appel à candidature via le site du village et par courrier idée validée par le CM. Pour les personnes extérieures au village, Mme Rochette propose au CM 1 personne de Planchat, le CM propose 1 personne de Chazelle. Le Maire demande à ce que 2 personnes de Chantecoq puissent participer à cette commission. Le CM accepte à l'unanimité les propositions de M. Le Maire.

**3- Délibération sur la Commission Appels d'Offres (CAO) :**

M. Le Maire explique au CM que la préfecture a émis un avis contradictoire sur notre délibération n°.....du 3 juillet 2020 qui avait désigné les élus de la CAO. Les personnes s'étant présentées et ayant été désignées simplement, devons l'ors d'une prochaine délibération faire l'objet d'un vote. (pour Caroline voir courrier joint par la préfecture).

**4- Ecole : Planning, recrutement, travaux :**

M. Le Maire revient sur les petits travaux à réaliser (portes gobelets, porte entre la cour du bas et la cuve à fioul,...), pour préparer la rentrée 2020/2021, les commandes de matériel faites par les institutrices (étagères, marche pied). Tous les petits travaux ont été effectués. M. Mure propose de réparer la poigné de toilettes extérieures.

M. le Maire annonce au CM que la DETR demandée au titre des travaux d'accessibilité versée par l'Etat, a été attribué à la commune pour un montant de 26398 euros. M. le Maire précise que les autres subventions demandées sont en attente.

M. YAHIAOUI prend le relais et expose au CM le souhait de faire recruter par M. le Maire un agent supplémentaire. Deux solutions sont proposées : une prestation de service avec Main d'œuvres à Disposition (MOD : Association d'Insertion par l'Emploi) ou le recrutement d'un emploi aidé. Le CM demande au Maire et M.

l'adjoint de partir sur un emploi aidé. Les plannings, quant à eux, seront revus afin de proposer des solutions équitables aux agents.

#### **5- Pôle Technique Intercommunal :**

M. le Maire explique le fonctionnement du Pôle Technique Intercommunal (PTI), il donne les chiffres concernant le ratio de fonctionnement des communes ayant mis en place le PTI (Châtelneuf, Essertines en Châtelneuf et Bard). Ce ratio peut varier à hauteur maximale de 2% et donc passer de 20 à 22%. Le conseil discute et propose à M. le Maire de revoir l'attribution des heures afin d'optimiser un rendement sur la commune.

#### **6- Voirie :**

M. Le Maire fait le point des voiries à effectuer pour l'année 2020. Le tronçon concerné sera celui de Malécot. Entreprise concernée : EIFFAGE

DEVIS Initial : 44000 €

Budget annuel : 34691€+5984€ (report de 2019) soit un total possible d'investissement de 42676€

Somme engagée pour les travaux 2020 (après consultation auprès des entreprises par Loire Forez Agglo) : 34266 €

Le CM au complet, autorise M. Le Maire d'engager les travaux.

#### **22h30, le CM Passe aux questions diverses :**

M. Le Maire et son Adjointe Mme Marino Elisabeth, seront présents vendredi 24 juillet à une convocation de la Région, Salle Guy Poirieux à Montbrison.

Mme ROCHETTE, nous fait part de sa réunion concernant le passage du Dauphiné Libéré le 12 août 2020 sur notre commune. Mme la Conseillère et M. le Maire nous font part des modalités d'organisation de cette manifestation.

M. le Maire demande à M. YAHIAOUI d'être le référent direct auprès de Gendarmerie Nationale pour l'aspect sécurité.

Fête de Châtelneuf : pour cause de COVID19, le Maire annonce au CM que la fête n'aura pas lieu au vu des risques sanitaires engagés et de complexité de mise en place demandée au Comité des Fêtes.

M. DUCHEZ Norbert Conseiller, demande à M. le Maire de communiquer auprès de nos administrés concernant l'installation du nouveau Conseil Municipal. Le CM et le Maire approuvent cette demande.

Enfin M. le Maire a fait part au CM de la venue de M. PJ Rochette Conseiller Départemental et Mme.....Suppléante. La délégation a proposé à M. Le Maire les différentes enveloppes de subventions pouvant rentrer dans la réalisation de nos projets.

23h30 - Monsieur le Maire clôture la séance.